

**MINISTERE DE L'ECOLOGIE,  
DU DEVELOPPEMENT ET  
DE L'AMENAGEMENT DURABLES**

**EXAMEN DU BEPECASER**

Session du 14 novembre 2007

---

**ETUDE DE DOSSIER**

Coefficient : 1 – Durée : 3 heures

Sujet : « **LE DEVELOPPEMENT DURABLE** »

Faites une synthèse des documents contenus dans le dossier, puis dans une conclusion, exprimez votre opinion personnelle sur la question traitée dans le sujet ou sur un aspect qui vous a particulièrement marqué.

## SOMMAIRE

- Rapport d'information sur les énergies locales \_\_\_\_\_ 2
- Le développement durable en question \_\_\_\_\_ 4
- Pas de certitude scientifique sur le climat \_\_\_\_\_ 6
- On n'a plus le choix \_\_\_\_\_ 8
- Questions – réponses \_\_\_\_\_ 9
- L'éducation à l'environnement et au développement durables \_\_\_\_\_ 10
- Comment rouler écologique et économique \_\_\_\_\_ 11

## RAPPORT D'INFORMATION SUR LES ENERGIES LOCALES

*(Rapport présenté au nom de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire à la séance du 28 juin 2006, par MM. Claude BELOT et Jean-Marc JUILHIARD)*

### « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Cette formule d'Antoine de Saint-Exupéry résume de façon saisissante la responsabilité qui pèse sur chacun d'entre nous de promouvoir un **développement durable**.

Le concept de développement durable est apparu pour la première fois en 1987 dans le rapport « *Notre avenir à tous* » de la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement (**Rapport Brundtland**).

Il est défini, par l'article L. 110-1 du code de l'environnement, comme la satisfaction des besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Plébiscité par la quasi-totalité des Français, d'après de nombreuses études concordantes, ce principe a désormais **valeur constitutionnelle** depuis l'intégration de la **Charte de l'environnement** dans notre loi fondamentale. L'article 6 de la Charte prévoit en effet que les politiques publiques doivent « *promouvoir un développement durable* ».

Le développement durable est au coeur de cinq enjeux essentiels et imbriqués : **environnementaux, de civilisation, géostratégiques, économiques et sociaux**.

## **1. Enjeux environnementaux**

Le développement durable a pour premier objectif de garantir la préservation de la planète et la solidarité intergénérationnelle.

Nous sommes sans doute une des dernières générations capables d'éviter des dommages irréparables. Il s'agit en fait d'une double responsabilité morale, d'une part entre les pays du Nord, largement responsables de la dégradation de l'environnement, et les pays du Sud, d'autre part entre les générations présentes et les futures.

Les scientifiques estiment que, sans modification des comportements, l'effet de serre pourrait supprimer toute vie sur terre d'ici quelques siècles. En effet, si le réchauffement global de la planète dépassait quatre degrés, l'effet de serre pourrait s'emballer définitivement par dégazage des dioxydes de carbone (CO<sub>2</sub>) et du méthane (CH<sub>4</sub>) stockés dans les mers, les glaces et les sols forestiers tropicaux. La perspective pourrait alors consister en un réchauffement massif et très rapide de la terre susceptible d'atteindre les 30°C, entraînant probablement la disparition de toutes les espèces évoluées.

## **2. Enjeux de civilisation**

A une époque où chacun s'interroge à juste titre sur le défi du changement climatique et sur l'épuisement annoncé des ressources des énergies fossiles - pétrole, gaz, charbon - voire d'uranium, d'aucuns réalisent que la **terre et le soleil** redeviendront les ressources fondamentales d'une planète dont, d'ici 2050, la population sera multipliée par deux, et la consommation par quatre.

Ainsi, le Chef de l'Etat a rappelé, lors de ses vœux aux forces vives de la Nation en janvier 2006, que notre devenir énergétique comptait parmi les priorités industrielles de la France : « *Le climat et l'après-pétrole sont les défis du siècle qui s'ouvrent. Nous devons diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, c'est inéluctable. Nous devons apprendre à nous passer progressivement de pétrole. Dans ce domaine, la France a l'ambition d'être une référence mondiale car, avec ses entreprises, avec ses infrastructures, avec ses recherches, elle dispose d'atouts majeurs* ».

Il s'agit donc de préparer la **transition énergétique** et de renoncer progressivement à la « **civilisation des hydrocarbures fossiles** ». Cette transition inéluctable et irréversible suppose de passer d'une économie qui, 150 ans durant, a été basée sur des énergies fossiles abondantes et bon marché, à une économie de pénurie marquée par leur raréfaction, donc par leur renchérissement, puis par leur épuisement.

Une telle **rupture historique** aura des **répercussions sur toutes les politiques publiques** : environnement, éducation, recherche, énergie, logement, urbanisme, fiscalité, agriculture, transport... En particulier, cette révolution implique une nouvelle conception de l'habitat et de l'esthétique urbaine, l'émergence d'une nouvelle filière énergétique, la conversion de l'agriculture et une nouvelle gestion de la forêt.

Ainsi, tout comme la Suède qui vient de créer un vaste ministère de l'environnement et de **l'aménagement de la société**, la France doit engager une « **révolution énergétique** » pour préparer dès aujourd'hui l'après-pétrole.

## **3. Enjeux géostratégiques**

Les enjeux sont également **géostratégiques**. L'importation des ressources fossiles pose avec une acuité particulière les questions d'indépendance énergétique et de sécurité d'approvisionnement du pays.

La France et l'Europe, en dépit d'une amélioration globale de leur intensité énergétique au cours des années passées, devraient voir leur demande énergétique continuer à progresser. Or, les productions énergétiques nationales devraient, quant à elles, augmenter moins vite, de sorte que la dépendance énergétique extérieure des pays européens devrait croître de façon importante dans les prochaines années. La **dépendance énergétique** de l'Europe pourrait ainsi passer de **50 % aujourd'hui à 70 % en 2030**, ce qui donnerait aux pays fournisseurs une influence considérable sur les pays européens. Si la France, grâce au nucléaire, a su créer un système de production électrique entièrement autonome, elle n'en est pas moins vulnérable dans le domaine du transport et de la chaleur. C'est pourquoi vos rapporteurs appellent de leurs vœux l'essor des énergies renouvelables en France dans la mesure où celles-ci permettent, non seulement de valoriser les ressources locales (bois, déchets, géothermie, solaire...), mais aussi de **renforcer notre indépendance énergétique** globale.

#### **4. Enjeux économiques**

La question géostratégique rejoint naturellement des **préoccupations de nature économique**. Une forte dépendance énergétique n'est pas neutre en termes d'équilibre de la **balance des paiements, d'autant que le coût des énergies fossiles s'élèvera à mesure qu'elles deviendront plus rares**.

Dès aujourd'hui, avec la flambée du prix du pétrole, toutes les énergies renouvelables sont entrées en phase de compétitivité. Les décideurs qui investissent dans le secteur des énergies alternatives (géothermie, solaire thermique, bois, biomasse, déchets...) peuvent espérer des temps de retour sur investissement très intéressants, et, partant, des allègements sur la facture énergétique, à condition d'accepter d'inscrire les projets dans la durée et non dans l'immédiate rentabilité.

#### **5. Enjeux sociaux**

Enfin, le développement durable peut avoir un **impact considérable sur l'emploi** : les énergies alternatives pourraient créer ou sauvegarder en France **plusieurs dizaines de milliers d'emplois** dans les années à venir, jusqu'à **150.000 à l'horizon 2030-2050**. En effet, parce qu'elles impliquent de développer certaines filières encore **embryonnaires** dans notre pays, les énergies renouvelables ont un « **contenu emploi** » plus fort que les autres énergies. Ainsi, un chauffage collectif au bois crée-t-il trois fois plus d'emplois en France qu'une installation équivalente utilisant de l'énergie fossile importée.

À l'heure où l'opinion française redoute des délocalisations, les énergies renouvelables offrent l'opportunité de « **relocaliser** » la **production énergétique**.

Cette relocalisation suppose, d'une part d'optimiser la valorisation énergétique des ressources locales, d'autre part d'inventer de nouvelles méthodes d'organisation et de fonctionnement performantes, en somme, de mobiliser « **l'intelligence territoriale** ».

### **LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN QUESTION**

Dans des domaines aussi divers que la biologie, l'écologie, l'économie ou la démographie, des experts de bonne foi font ce constat alarmant : lentement mais sûrement, on court à la catastrophe. Et le problème est complexe dans la mesure où sont impliquées des **crises environnementales, économiques et sociales**. Globalement, le vivant se détériore, les ressources naturelles (eau, matières premières) se raréfient, la pollution et les changements climatiques inquiètent, les inégalités Nord-Sud augmentent, la croissance économique n'est plus créatrice d'emplois, et la liste n'est pas exhaustive. Mais la prise de conscience progressive du caractère tragique de la situation semble être déjà un premier pas.

## **Principes de base**

La notion est en vogue mais il aura fallu plus d'une trentaine d'années pour que cette idée d'un développement économique qui prenne en compte les contraintes environnementales fasse son chemin. Car déjà, à la fin des années 1960, le Club de Rome constatait que la dégradation des écosystèmes était imputable au développement économique (aujourd'hui, 60 % des écosystèmes qui permettent la vie sur la Terre ont été abîmés, un quart des espèces de mammifères est voué à l'extinction dans les décennies à venir). L'apparition du terme remonte à 1987 : « Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs » (Gro Harlem Brundtland). Et petit à petit, **à force de sommets internationaux** (dont Rio, 1992), le concept va entrer en politique. En 2002, le sommet de Johannesburg montrait - hélas - tout le décalage entre les bonnes intentions et la réalité d'un fossé croissant entre pays riches et pauvres, et une dégradation continue de l'environnement... Reposant pourtant sur trois principes assez simples - la responsabilité, la prévention et la précaution -, force est de constater que tous les Etats ne tirent pas dans le même sens. Par exemple, le fait que les Etats-Unis - pays le plus pollueur au monde - ne respecte pas le protocole de Kyoto (qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre) montre les limites à l'adhésion universelle, au principe de responsabilité ; la notion de « pollueur-payeur » y est pourtant centrale. L'exemple de l'eau douce (peu disponible et de plus en plus demandée, d'accès inégal suivant la localisation des populations, et dont la qualité se dégrade) permet d'illustrer les enjeux du développement durable. Les objectifs sont : de l'eau pour tous, une meilleure gestion des nappes phréatiques et la lutte contre le gaspillage. Aussi, plutôt que d'investir dans des équipements onéreux en ce qui concerne son traitement, on veillera, en amont, à ne pas la polluer ; c'est là, en résumé, tout l'esprit du développement durable.

## **Du collectif à l'individuel**

Les chantiers du développement durable sont multiples ; à dire vrai, ils concernent tous les pans de l'activité humaine. Ainsi, les mentalités et les comportements doivent changer en ce qui concerne les transports, le commerce, l'entreprise, l'agriculture, la pêche, les habitudes de consommation, l'habitat, la santé, les loisirs, le tourisme, etc. Nous devons être **plus responsables, plus précautionneux, plus équitables**, et globalement avoir **plus d'éthique**. La question des transports - préoccupation collective et individuelle - paraît au coeur d'une réflexion qui se soucie de durabilité. D'une part, le transport puise dans des ressources naturelles (énergies fossiles) qui se raréfient et d'autre part, l'intensification des travaux engendre une pollution inquiétante à l'origine de certains changements climatiques. Devant ce constat, le transport durable vise à diminuer le trafic routier au profit d'une meilleure répartition entre la route, les chemins de fer, la mer, les fleuves et les canaux. Ce qui est vrai pour le transport des marchandises l'est aussi pour celui des hommes. Et, à l'échelle individuelle, on a le choix parmi différents modes de transport. En termes de respect de l'environnement, c'est le vélo qui arrive en tête, suivi de près par la marche à pied. Pour d'autres distances, les transports en commun sont recommandés et, pour les destinations lointaines, le train et le bateau sont plus verts que l'avion. Et, quitte à prendre la voiture, partageons l'habitacle avec le maximum de passagers, ou optons pour les moteurs hybrides, les filtres à particules, les biocarburants au moment de l'achat ou la location d'un véhicule. De même, utiliser les énergies renouvelables paraît aujourd'hui une mesure de bon sens. Les alternatives aux combustibles fossiles sont nombreuses et performantes.

Le principe consiste à tirer partout profit de l'énergie du soleil, de l'énergie du vent, de l'énergie géothermique (interne à la Terre) et de l'énergie de l'eau. S'agissant du vent, par exemple, si l'éolienne permet de pomper l'eau, elle peut également générer de l'électricité en grande quantité. Par ailleurs, l'exploitation de l'énergie solaire est en train de modifier nos habitats.

### **Agir tous les jours**

Dans l'attente de réaliser un investissement de type habitat durable, il est possible d'agir au quotidien, par de petits actes. Pour commencer, à la maison, c'est assez simple d'économiser l'eau et l'énergie. Des exemples ? Un bain nécessite 150 litres d'eau, la douche n'en consomme que 40. Un robinet qui fut peut perdre jusqu'à 40 litres d'eau à l'heure ; changer les joints fait faire des économies. Pour arroser un jardin ou laver une voiture, les eaux pluviales récupérées conviennent. En électricité, une ampoule classée A consomme 75 % de moins qu'une ampoule D. Opter pour une consommation raisonnée est également déterminant. En matière d'alimentation, privilégier les produits locaux et de saison (l'exotisme coûte cher en termes d'hydrocarbures, donc de pollution), ceux qui sont les moins emballés, les produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable (apprendre à reconnaître les labels), proscrire les espèces menacées (s'agissant des poissons : cabillaud, thon, merlu, langoustine, etc.). Enfin, après la consommation, le tri sélectif des déchets en vue du recyclage est un geste élémentaire. En matière de développement durable, le but ultime est d'atteindre un équilibre, une forme d'harmonie planétaire. Les petites et les grandes idées foisonnent, les outils et les équipements se mettent en place, reste à changer ses habitudes... et les mentalités.

**Thomas Séron**

**A nous Paris - 2 avril 2007**

### **PAS DE CERTITUDE SCIENTIFIQUE SUR LE CLIMAT**

La cause humaine du réchauffement fait l'objet d'un consensus des chercheurs et des experts, mais pas d'un diagnostic indiscutable. Le monde, notre planète, montre des signes de changements indéniables de ses cycles naturels, qui par ailleurs, façonnent le cadre de toutes les formes de vie actuellement présentes sur la Terre. Ces changements sont clairement perceptibles, mais restent pour le moment limités. La question fondamentale est de déterminer s'il s'agit de fluctuations rares, qui vont s'estomper, ou à l'inverse des premiers signes d'un changement global et profond qui s'est amorcé et va s'amplifier. Dans le second cas, il y a vraiment de quoi s'inquiéter, et l'on a donc raison de le faire. Mais pour canaliser cette inquiétude, dans une posture qui permette de passer, de la prise de conscience à l'action concentrée et efficace, il est essentiel de faire le bon diagnostic sur la cause du phénomène. Est-ce le résultat direct de notre mode de vie ? Ou bien est-ce le résultat avant-coureur d'un nouveau bouleversement climatique tel que la Terre en a déjà connu, et qui, à chaque fois, a entraîné la disparition de dizaines de milliers d'espèces, et cela sans intervention humaine ?

Si nous sommes responsables, nous pouvons agir, et notre avenir est entre nos mains. Par une réduction drastique de nos émissions de CO<sup>2</sup> d'ici une quinzaine d'année, les saisons seront revenues rythmer la vie sur Terre. La grande messe scientifique du Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), mandatée par l'ONU, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, vient de canoniser la thèse de notre responsabilité.

Mais si ce diagnostic sur la cause du réchauffement était erroné et qu'il est indépendant de nous, alors c'est irréversible, et le choix actuel nous fourvoie dans une impasse dramatique, qui aboutira à la disparition totale de l'espèce humaine.

Que dit la science ? Elle constate à la fois un réchauffement avéré et une augmentation de la quantité de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère, un point c'est tout. Vouloir relier les deux constatations dans une relation de cause à effet, sous le prétexte qu'elles sont corrélées dans le temps, n'a présentement aucune base scientifique. Ce n'est qu'une supputation faite à partir de modèles limités qui laisse une grande place à la libre interprétation.

Et si l'on insiste tant sur le caractère consensuel du choix actuel de la cause humaine, c'est bien que les données scientifiques ne sont pas suffisantes pour faire un diagnostic indiscutable. C'est ainsi que pour conjurer tout doute sur la cause humaine, un éditorialiste à l'accent intelligent demandait récemment « tout le monde peut-il se tromper ? », sous-entendant « forcément non ». Malheureusement, la réponse est oui, tout le monde peut se tromper !

Il suffit de voir la fiabilité de nos modèles météorologiques actuels, qui, en plus, se sont considérablement améliorés ces dernières années dans leurs prédictions à quelques jours, pour se poser la question de ce qu'ils peuvent vraiment dire sur des échelles de dizaines d'années.

C'est pareil pour les modèles climatiques. On est encore loin d'une science exacte.

Il faut rappeler que la preuve scientifique n'a pas besoin de l'unanimité pour exister, elle s'impose par sa simple existence. Et à l'inverse l'unanimité, fût-elle des scientifiques, ne fait pas la preuve scientifique. Lorsque Galilée a conclu que le Terre était ronde, le consensus unanime était contre lui, s'accordant sur la platitude de la Terre. Mais lui, avait la démonstration de sa conclusion.

Bien sûr, la solution de la responsabilité humaine est très rassurante, car, si elle implique de gros sacrifices, ils sont clairement identifiés. **La cause naturelle extérieure est plus angoissante, car il n'est pas garanti du tout que nous puissions y faire face.** Et en plus, les marches à suivre ne sont pas clairement définissables. Rappelons-nous. Tout au long de l'histoire, nos ancêtres étaient persuadés que les forces de la nature obéissaient aux dieux, et que c'étaient nos errements qui entraînaient leurs courroux, qui se manifestaient alors par des dérèglements naturels. Pendant très longtemps, on a cru pouvoir les stopper par des sacrifices humains et animaux. La science nous a appris que cela n'était pas fondé, et voilà que cette **vieille croyance archaïque** resurgit avec une vitalité retrouvée, et qui en plus s'appuie sur les scientifiques au nom de la science.

Et, comme dans les temps anciens, les nouveaux prophètes nous annoncent la fin du monde et, comme autrefois, la cause en est nos errements, concrétisés par nos abus de consommation. Et pour calmer la « nature », ils demandent encore des sacrifices, heureusement non vivants, mais matériels. Il faudrait renoncer à notre mode de vie, en y incluant la recherche scientifique et les progrès technologiques, assimilés dans cette mouvance à tous les maux écologiques. Et, très opportunistes, les politiques sont de plus en plus nombreux à souscrire à leurs **desirata**, pour canaliser ces peurs archaïques qui commencent à se refaire jour, et ainsi renforcer leur pouvoir.

Mais, attention, lorsque les scientifiques et les politiques font bloc, ça ne présage en général rien de bon ..... pour les humains ; voire les précédents historiques : nazisme, communisme, inquisition (les docteurs sont des théologiens). En conclusion, lutter contre la pollution, pourquoi pas ? Mais si le réchauffement est naturel, ce n'est vraiment pas la priorité.

**Serge GALAM physicien au CNRS, membre du centre de recherche en épistémologie appliquée (CREA) de l'école polytechnique**

**Le Monde - 7 février 2007**

## ON N'A PLUS LE CHOIX

(Interview de Nicolas HULOT par Français BOURBOULOB)

### Quelle est votre définition du développement durable ?

Il y a celle du rapport Brundtland\* : comment conjuguer les impératifs d'aujourd'hui avec les nécessités de demain.

La mienne, c'est de faire la synthèse entre exigences économiques et exigences écologiques. Le développement durable est une équation complexe : comment conjuguer la croissance économique nécessaire pour une meilleure répartition des richesses avec la décroissance d'un certain nombre de flux de matière et d'énergies. Il y a des outils pour cela : **la recherche, la norme, la fiscalité...**

### Le développement durable recouvre aussi la biodiversité, une notion sur laquelle vous insistez souvent mais qui n'éveille pas les consciences autant que le réchauffement climatique.

Exact. Le changement climatique prend parce que l'homme se sent directement concerné. Il a vu Katrina et, chez nous la canicule a quand même laissé des traces. Mais la biodiversité est une abstraction.

Inconsciemment, les gens ont le sentiment que c'est l'industrie qui pourvoit à leurs besoins, et ils ont oublié que la nature est la pourvoyeuse originelle. Or la biodiversité, ce sont, entre autres, nos ressources naturelles. Seulement elle se concentre dans des espaces de plus en plus petits et le jour où ces espaces vont s'effondrer, ce sont des pans entiers qui vont disparaître. La biodiversité a pris quatre milliards d'année et demi pour exister. Nous on risque d'amputer ça de 50% en cent cinquante ans... C'est monstrueux et c'est un préjudice inestimable. **On se prive des clés du futur.**

### Quelle est la meilleure façon de sensibiliser les gens ?

En consommant moins ou mieux, on a moins d'impacts sur les changements climatiques qui aggravent l'érosion de la biodiversité, donc il faut apprendre à **être des «consommacteurs»**. Il n'y a pas un geste plus important que d'autres, il faut simplement briser les automatismes consuméristes. On est tous en quête de liberté et la première c'est de se déconditionner.

Quand on achète des choses par mimétisme, parce qu'on a laissé la publicité nous persuader, où est notre liberté ? Il faut se libérer de cela, non pas pour être un ascète, mais pour prendre le temps, à chaque choix de consommation, de juger si on peut s'en passer ou si, à bénéfice égal, on peut trouver mieux, c'est-à-dire moins impactant pour l'environnement. Je pense qu'on ira, de gré ou de force, d'une société de l'avoir à une société de l'être.

### Vous dites que le pire serait de laisser nous dicter le changement...

Oui, mais si l'on prépare et conduit ce changement, il devient une opportunité parce qu'il va nous obliger à mobiliser le génie humain. Il faut lui donner une feuille de route, ne pas se disperser et réaliser une **synthèse de l'économie et de la politique**. En d'autres termes, il va falloir passer d'un système d'économie libérale, ou d'un système d'économie collective, les deux ayant fait la preuve de leur obsolescence, à un système d'économie mixte, qu'il reste à inventer.

Métro - 29 mars 2007

## QUESTIONS-REPONSES

*(Interview de Florence Naizot et Patrice Grégoire, chercheurs à l'Institut français de l'environnement (Ifen).*

### **Quelle est la part de l'habitat dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) ?**

En 2004, les émissions des 30,7 millions de logements représentaient **13 % du total national**, en **hausse de 1 % par an en moyenne depuis 1990**. Car le nombre de logements a augmenté de 14 % entre 1999 et 2004, en raison de l'accroissement de la population, du nombre de ménages monoparentaux et de l'individualisation de l'habitat (61 % des logements construits entre 1999 et 2004). Représentant 50 % des logements, les maisons individuelles émettent 65 % des GES du secteur. De même, la température moyenne hivernale des logements a augmenté de 2° C en vingt cinq ans. La consommation d'électricité des ménages a doublé entre 1982 et 2004. Cette consommation est plus ou moins intense en GES en fonction de l'heure : c'est le matin et le soir, l'hiver, lorsque les ménages montent le chauffage, que les producteurs doivent compléter l'offre d'électricité nucléaire par celle des centrales thermiques (charbon, gaz et fioul).

### **Et celle des voitures particulières ?**

Les émissions de GES dues aux **voitures particulières** ont augmenté de 17 % entre 1990 et 2004, alors que le total des émissions diminuait de 0,8 %. L'amélioration constante de la performance écologique des moteurs est annulée par l'accroissement de la distance parcourue chaque année (+ 30 % entre 1999 et 2004), l'augmentation du parc de véhicules (27 millions à 30 millions), leur vieillissement (5,8 à 7,6 ans d'âge moyen), leur alourdissement (900 kg par véhicule en 1984, 1250 aujourd'hui) et la hausse de la puissance des moteurs (+ 38 % en 20 ans). Autres causes majeures : l'éloignement croissant entre le domicile et les lieux de travail et de services, et la multiplication des ménages bi-actifs, équipés d'au moins deux véhicules.

### **Et celle de notre mode alimentaire ?**

**Le fret routier**, dont 30 % est consacré au transport de denrées périssables, a vu ses émissions croître de **28 % depuis 1990**, et le **secteur agroalimentaire de 20 %**. Une hausse due à la consommation en toute saison de produits frais, venant de lieux de production et de conditionnement de plus en plus éloignés, utilisant des chaînes du froid et de logistique toujours plus longues.

### **Comment les ménages peuvent-ils limiter les émissions de GES ?**

Diminuer la température moyenne de 2°C réduirait de 1,34 % les émissions annuelles nationales, la généralisation des ampoules basse consommation de 0,11 %, le réglage systématique des machines à laver sur les programmes à froid hors des heures de pointe de 0,016 %. Rénover l'isolation des 20,2 millions de logements anciens chauffés au gaz et au fioul réduirait de 6,2 % les émissions à l'horizon 2020. Sur la même période, 3,7 % des émissions seraient évitées si les acheteurs de voitures d'occasion choisissaient des véhicules plus récents. Les émissions annuelles diminueraient de 1,6 % si les conducteurs réduisaient de 10 % la distance annuelle parcourue en voiture, et de 0,9 % s'ils respectaient les limitations de vitesse. Enfin, le choix des produits de saison, issus de l'agriculture biologique et proches de leur lieu de production pourrait faire baisser jusqu'à un tiers les émissions du secteur agroalimentaire.

## L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

La compréhension par tous des enjeux du développement durable est une condition indispensable pour qu'ils acceptent de modifier leurs comportements.

**L'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est l'une des composantes de la formation initiale du citoyen** et l'invite à avoir un comportement responsable au regard des conséquences de ses actes sur l'environnement.

De plus, la formation tout au long de la vie doit apporter les compétences et aptitudes nécessaires pour contribuer au développement durable. Cette éducation et cette formation, en vue du développement durable, font l'objet d'un programme international décennal des Nations Unies piloté par l'UNESCO, dans lequel la France est très active.

- L'éducation à l'environnement est effective à l'Education Nationale depuis la rentrée 2004. La recherche pédagogique a été développée, et de nouveaux outils à destination des enseignants et des formateurs ont été créés.

- Des **kits pédagogiques** de 22 posters de Yann ARTHUS-BERTRAND ont été distribués dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées avec un exemplaire de la charte de l'environnement. De même, dans le cadre d'un partenariat avec le film « une vérité qui dérange » présenté par Al GORE, un CD pédagogique a été diffusé à tous les lycées de France et les lycées français à l'étranger.

- Dans chaque académie, des **comités de pilotage académiques**, sous l'autorité du recteur, organisent la formation des enseignants, des chefs d'établissement et des personnels administratifs, diffusent des ressources relatives à l'EEDD. Ils ont élaboré des plans académiques 2004-2007 pour la généralisation de l'EEDD.

Des points ont particulièrement bien avancé :

- L'intégration du développement durable dans les disciplines (site Eduscol) ;
- La mise en oeuvre de démarches de développement durable dans la vie et dans le fonctionnement des établissements ;
- L'accroissement très important du nombre de formations, « environnement et/ou développement durable » inscrits dans les plans académiques de formation (PAF) à destination des enseignants et des personnels d'établissements scolaires.

Les **nouveaux programmes d'enseignement**, qui prendront effet pour la rentrée 2006-2007, comporteront tous, de manière explicite, des éléments relatifs au développement durable. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a poursuivi son soutien aux réseaux spécialisés d'éducation à l'environnement (CFEE, réseau régionaux).

A la rentrée de septembre 2007, le « **socle commun de connaissances et de compétences** » sera mis en application. Ce socle refonde les objectifs de l'école primaire et du collège pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire (fin de 3<sup>ème</sup>). Les compétences qui constituent ce socle font des références explicites ou implicites à l'environnement, aux autres piliers du développement durable et à sa mise en oeuvre (l'autonomie, l'esprit d'initiative et les attitudes qui s'y rattachent).

**Comité Interministériel pour le développement durable 2006**

## **COMMENT ROULER ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE**

Consommer moins et donc polluer moins. Tel est l'objectif premier de l'éco-conduite.

Conduire avec agressivité sans se soucier des conséquences n'est plus dans l'air du temps. Si la conduite « apaisée » est généralement recommandée pour des raisons de sécurité routière, elle est également de plus en plus conseillée pour diminuer la consommation de carburant et réduire la pollution. Les auto-écoles doivent désormais communiquer dans ce sens, que ce soit au niveau de l'enseignement théorique ou de l'enseignement pratique.

En effet, depuis fin octobre 2006, un certain nombre de questions posées lors de l'épreuve théorique générale du permis de conduire portent sur « la conduite économique et respectueuse de l'environnement ». Les cours de code permettent de sensibiliser les élèves à l'éco conduite. Puis, les notions abordées lors des cours théoriques pourront être mises en pratique pendant les cours de conduite. Et plutôt que de les traiter de manière isolée à la fin de la formation, il est préférable de les intégrer dans l'ensemble de l'apprentissage, c'est-à-dire dès le début de la formation et, si possible, de les évoquer à chaque leçon de conduite.

**Christophe SUSUNG**

**La Tribune des auto-écoles - décembre 2006/janvier2007**

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DURABLES**

**EXAMEN DU BEPECASER**

**Session du 14 novembre 2007**

**DOSSIER: « LE DÉVELOPPEMENT DURABLE »**

**PROPOSITIONS POUR FACILITER LA CORRECTION DE L'ÉPREUVE**

En vue de faciliter la correction, une liste des idées principales relevées dans le dossier vous est proposée. En aucun cas, il ne s'agit d'un corrigé-type.

Les idées contenues dans le dossier doivent être sélectionnées, présentées de façon globale et reliées solidement les unes aux autres dans une synthèse.

L'ordre de présentation des points abordés et l'ensemble des idées principales relevées dans le corrigé n'ont pas à être systématiquement exigés. Une chronologie différente peut être acceptée, l'exactitude, la cohérence et l'enchaînement des points évoqués devant être vérifiés.

Des devoirs courts, mais témoignant d'un véritable effort de synthèse, devront être valorisés par rapport aux devoirs présentant un simple résumé des idées document par document.

Le développement durable, concept né il y a tout juste vingt ans, se définit comme la *satisfaction des besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins*. Son principal objectif est d'enrayer des phénomènes climatique et écologique majeurs, tels le réchauffement de la planète et l'appauvrissement de la biodiversité, dont les effets menacent à terme la vie sur terre. L'adhésion de l'opinion publique à cette politique progresse lentement : la prise de conscience de la gravité de la situation est effective mais pas suffisamment suivie d'effets puisque les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter. Les champs d'actions sont aujourd'hui clairement identifiés et passent par un changement radical de notre mode de vie à l'échelle planétaire. Ce changement devient cependant urgent car nous faisons parti des dernières générations capables de lutter contre des dommages irréversibles.

\* \* \* \* \*

- La promotion d'un développement durable est aujourd'hui une obligation depuis que la charte de l'environnement est intégrée dans la constitution. Elle constitue un défi de grande ampleur compte tenu de la diversité des enjeux associés au développement durable :
  - Enjeux environnementaux, pour préserver la planète en luttant notamment contre l'effet de serre susceptible d'aboutir à la destruction de toute vie sur terre d'ici quelques siècles,
  - Enjeux de civilisation, pour assurer le remplacement indispensable des ressources énergétiques dites « fossiles », pétrole, gaz, charbon, uranium en développant une nouvelle filière énergétique.
  - Enjeux géostratégiques en vue de réduire notre dépendance énergétique et faire en sorte que la France produise elle-même des énergies renouvelables,
  - Enjeux économiques, pour asseoir à long terme un retour d'investissement dans le secteur des énergies alternatives (géothermie, solaire thermique, bois biomasse, déchets),
  - Enjeux sociaux, pour permettre la création ou la sauvegarde de 150 000 emplois à l'horizon de 2030-2050 avec le développement des énergies alternatives fondées sur l'exploitation et la valorisation locales des ressources,
- La conviction des scientifiques du caractère catastrophique et inéluctable de l'évolution écologique et climatique sur Terre inquiète l'opinion publique. Grâce à cette sensibilisation, le développement durable a fini par s'imposer comme une nécessité tant au niveau politique qu'au niveau individuel. Néanmoins, l'application des trois principes fondateurs, la responsabilité, la prévention et la précaution, révèlent de grandes disparités selon les Etats, montrant ainsi les limites de l'adhésion universelle. Conséquence, l'environnement continue de se dégrader et les écarts entre pays riches et pays pauvres s'accroissent.

Tous les domaines de l'activité humaine sont concernés par le développement durable. De ce fait, une prise de conscience de l'impact que pourrait avoir un changement de mentalités et de comportements à l'échelle individuelle sur la protection de l'environnement, est nécessaire. Chacun doit désormais adopter un comportement raisonné, centré sur les économies d'énergie et la protection des espèces.

- Si le réchauffement climatique responsable de mutations inquiétantes sur l'écosystème terrestre est un phénomène avéré, la nature et l'origine de cette élévation de température suscitent encore des interrogations : s'agit-il de fluctuations ponctuelles ou d'un bouleversement climatique naturel de grande ampleur ? Ce bouleversement résulte-t-il de l'activité humaine ou d'un phénomène naturel tel que la Terre en a déjà connu, qui se traduit par la disparition de dizaines de milliers d'espèces. La relation de cause à effet du réchauffement climatique et de l'augmentation de la teneur en CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère n'a pas été prouvée scientifiquement. Néanmoins, les choix politiques sont fondés sur le postulat que le réchauffement climatique est imputable à l'activité humaine. Cette explication rassure parce que les hommes, depuis toujours, redoutent les phénomènes naturels parfois impossibles à combattre. La solution prend alors invariablement une forme mystique matérialisée par des sacrifices. La lutte contre ce changement climatique le prouve encore une fois puisque c'est la remise en cause de notre mode de vie qui est préconisée conjointement par les scientifiques et les politiques. D'ailleurs, prenons garde à ce rapprochement idéologique susceptible d'évoluer vers des positions extrémistes dramatiques comme en témoignent certains événements historiques.
- L'opinion publique est plus sensibilisée sur le réchauffement climatique que sur la biodiversité qui est une notion plus abstraite. Pourtant, son amputation constituerait un préjudice inestimable. La lutte contre l'érosion de la biodiversité suppose une modification de notre comportement de consommateur afin que celui-ci soit guidé intégralement par des intérêts écologiques. L'homme doit accompagner et conduire ce changement et mobiliser son intelligence pour créer un nouveau système d'économie.
- Les principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) en France sont l'habitat, les voitures particulières et le secteur agroalimentaire. Dans ces trois domaines, les émissions sont en constante augmentation et les causes sont clairement identifiées : effet conjugué de l'accroissement à la fois du parc de logements notamment des maisons individuelles et de la consommation énergétique des ménages, accroissement de la distance annuelle parcourue en voiture particulière, augmentation et vieillissement du parc automobile, hausse de la puissance des moteurs, développement du fret routier en partie lié à la consommation en toute saison des produits frais. Seul un changement de mode de vie centré sur les économies d'énergie permettrait d'enrayer les émissions de gaz à effet de serre.
- L'éducation à l'environnement est une des composantes majeures à la contribution du développement durable. La France dans ce domaine participe activement tant au niveau international, aux côtés de l'UNESCO, qu'au niveau national. En effet depuis 2004, l'éducation nationale a intégré dans ses programmes, des modules d'éducation à l'environnement, mettant à disposition des élèves, des kits pédagogiques, la charte de l'environnement et des CD Rom. Parallèlement le personnel, toutes catégories confondues, est formé et des ressources relatives à l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) sont diffusées. Depuis, la prise en compte de l'environnement dans les programmes n'a cessé de se développer.
- L'éco conduite dont l'objectif est de *consommer moins pour polluer moins* est au programme de l'épreuve théorique du permis de conduire depuis fin 2006, Cette notion pourra être mise en pratique durant les cours de conduite où une sensibilisation à chaque leçon serait de bon aloi.